

MARINE IMPÉRIALE.

Port de Brest.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Conformément aux ordres de Monsieur le Vice-Amiral, Préfet Maritime,

Il est ordonné à Monsieur Boudhuire
Jean (Claude) Enseigne De Vaisseau, de
débarquer de la frégate à voiles la "Reine-
Blanche", dont le désarmement est terminé,
et de continuer ses services à terre.

Monsieur Boudhuire est autorisé à compter
du 1^{er} ^{bre} ^{novembre} à jouir du congé de trois mois à
2/3 de solde qui lui a été accordé par la
dépêche du 14 Octobre 1856 pour se rendre
à Lyon.

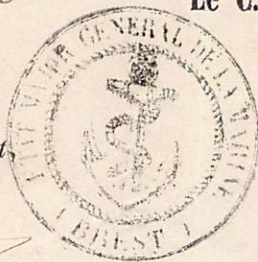
Le présent sera enregistré aux Bureaux Tranchant à bord de la "Reine-Blanche".

Brest, le 24 Octobre 1856

Je dis à compter du 1^{er} novembre
Le C.-Amiral, Major-Général,

Enregistré à l'État-Major Général.

Le Chef du Secrétariat



Bonna

Surveillant aux Bords
A. Roux

Surveillant aux armées

Entrée de congé le 16
16 Décembre 1856 à Murat
Aide-Commissaire

